



RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE CHEVROUX

AU CONSEIL GÉNÉRAL

SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2021

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément :

- a) à l'art. 93b de la Loi cantonale du 28 février 1956 sur les communes ;
- b) à l'art. 32 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 ;
- c) à l'art. 88 du Règlement du Conseil général ;

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport de gestion relatif à l'exercice 2021.

Les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2021 figurent comme à l'accoutumée dans un fascicule séparé.

TABLE DES MATIERES

CONSEIL GÉNÉRAL	3
MEMBRES DU BUREAU	3
SEANCES DU CONSEIL GENERAL.....	3
PREAVIS	3-4
MUNICIPALITÉ	5
MEMBRES DE LA MUNICIPALITE.....	5
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5
PERSONNEL ADMINISTRATIF	5
PERSONNEL COMMUNAL.....	5
BÂTIMENTS	6
BATIMENT ADMINISTRATIF, COLLEGE, BAS-DU-FOUR, REFUGE.....	6
CONCIERGERIE	6
CONTRÔLE DES HABITANTS	6
STATISTIQUES	6
MANIFESTATIONS	7
AUTORISATIONS DE MANIFESTATIONS DELIVREES	7
POLICE DES CONSTRUCTIONS	7
PERMIS DE CONSTRUIRE	7
PACOM.....	7
SPORTS	7
TERRAIN DE FOOTBALL	7
POLICE	7
SURVEILLANCE DU PORT	7
AMENDES INFLIGEES.....	8
SENTENCES MUNICIPALES INFLIGEES	8
TOURISME	8
PORT	8
DEBARCADERE	8
CAMPING	8
POLICE DU FEU	8
PROTECTION CIVILE	9
PLACE DE PARC	9
PLACE DE PARC.....	9
STATION DE LAVAGE	9
FORÊTS	9
ENTRETIEN.....	9
ROUTES ET CHEMINS	9
ECOLES	10
EFFECTIFS	10
DÉCHETTERIE	10
DECHETS COLLECTES EN TONNES.....	10
EAU POTABLE	10
CONSOMMATION	10
ENTRETIEN.....	10
EPURATION	10
DIVERS / EVENEMENTS	11
CONCLUSIONS	11
SIGNATURES	11

CONSEIL GÉNÉRAL

Membres du bureau

Composition du Conseil Général durant l'année 2021, avec changement au 1^{er} juillet de l'année dernière, soit :

Président.e	Fin 30.06.2021 Début 01.07.2021	M. Charles Edouard Bonny Mme Véronique Gut
Vice-Président.e	Fin 30.06.2021 Début 01.07.2021	M. Bernard Müller Mme Vanina Nicolier
Secrétaire		Mme Nicole Ongari
Scrutateurs	Fin 30.06.2021	Mme Véronique Gut M. Hans-Jörg Knöpfel M. Gäel Moret
Suppléants		Mme Fanny Bonny M. Frédéric Gaiani
Huissier		M. Samuel Danzinelli

Séances du Conseil Général

En 2021, le Conseil Général s'est réuni quatre fois en séances ordinaires, soit les :

Lundi 15 mars 2021

Lundi 28 juin 2021

Lundi 11 octobre 2021

Lundi 13 décembre 2021

Préavis

Lors des séances précitées, la Municipalité a présenté seize préavis, sur lesquels le Conseil Général s'est prononcé favorablement :

- Préavis n° 01 / 2021 : Demande de crédit complémentaire pour l'augmentation des coûts de construction du nouveau débarcadère ;

./..

- Préavis n° 02 / 2021 : Nouveau règlement communal sur la protection des arbres ;
- Préavis n° 03 / 2021 : Modification du règlement communal sur la protection des arbres (du patrimoine arboré) ;
- Préavis n° 04 / 2021 : Avenant au règlement de police 2020 ;
- Préavis n° 05 / 2021 : Police des déchets, avenant au règlement sur la collecte, le traitement et l'élimination des déchets ;
- Préavis n° 06 / 2021 : Modification règlement du Port ;
- Préavis n° 07 / 2021 : Comptes communaux – Année 2020 ;
- Préavis n° 08 / 2021 : Octroi à la Municipalité d'une compétence financière municipale – Législature 2021 – 2026 ;
- Préavis n° 09 / 2021 : Octroi à la Municipalité de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles – Législature 2021 – 2026 ;
- Préavis n° 10 / 2021 : Autorisation générale de plaider ;
- Préavis n° 11 / 2021 : Arrêté d'imposition – Année 2022 ;
- Préavis n° 12 / 2021 : Révision des statuts du SDIS Broye - Vully ;
- Préavis n° 13 / 2021 : Directive concernant le traitement des indemnités et des vacations pour les Municipaux ;
- Préavis n° 14 / 2021 : Budget communal – Année 2022 ;
- Préavis n° 15 / 2021 : Fixation du plafond d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021 – 2026 ;
- Préavis n° 16 / 2021 : Demande de crédit pour la remise en état des installations techniques.

MUNICIPALITÉ

Membres de la Municipalité

(entrée en fonction de la nouvelle Municipalité au 1^{er} juillet 2021)

Syndics	M. Jean Daniel Curchod M. Charles Edouard Bonny
Vice-Syndics	M. Jérôme Schüpbach M. Jonathan Rey
Municipaux	M. Jonathan Rey M. Christian Bonny
Municipales	Mme Catherine Annen Mme Martine Roux
Municipale Municipal	Mme Corine Ranzoni M. Christophe Bonny

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Personnel administratif

La Commune de Chevroix a employé quatre personnes pour le travail administratif en 2021 et deux intérimaires, soit :

M. Michaël Rotzetter 100 %	Bourse communale et bureau du Port
Mme Sylviane Cattin 60 %	Greffe municipal, contrôle des habitants, police des étrangers
Mme Nicole Joss	Remplacement secrétaire (arrêt maladie) : temps partiel en juin 2021
Mme Claire-Lise Cruchet	Idem : juillet à octobre 2021
Mme Sabra Chuard (40–60%)	Collaboratrice administrative
Mme Christine Knöpfel (temps partiel)	Remplacement et aide au secrétariat

Personnel communal

Quatre personnes et un apprenti travaillent pour nos divers services, soit :

M. Alexander Schroff	Garde-port
M. Jérémy Garzetta	Voirie
M. Denis Hanselmann	Voirie
M. Samuel Danzinelli	Voirie
M. Lucas Collomb M. Stéphane Basset	Apprentis « agent d'exploitation » Dès le 2 août 2021

Durant la saison estivale, plusieurs auxiliaires ont été engagés temporairement.

BÂTIMENTS

Bâtiment administratif

Suite à un changement de locataire dans un des appartements des combles, des travaux importants de rénovation, pour environ CHF. 28'000.-, ont été entrepris concernant principalement la salle de bains, la peinture des murs et le changement de parquet.

Collège

Les classes du collège sont occupées depuis la rentrée 2021 par les élèves de la Fondation de Verdeil. La conciergerie est également assurée depuis cette période par un des collaborateurs de la voirie. L'achat d'un équipement de nettoyage performant et adapté a été nécessaire. Les stores des classes du rez-de-chaussée ont été changés ainsi que le chauffe-eau.

Rue Bas-du-Four

Des travaux d'entretien courants et urgents ont été effectués.

Refuge

Des locations, tout de même intéressantes malgré la pandémie, qui ont permis d'attribuer CHF. 2'500.- au fonds de réserve. Les deux poteaux du pignon sud ont été changés et des travaux de peinture de la charpente ont été effectués par les collaborateurs de la Commune.

Conciergerie

Mme Christine Knöpfel	Bâtiment communal
Mme Dulcellina Bizzaro Roque	(Collège) - halle multifonctions
Mme Monique Honsberger	Eglise
M. Philippe Vallée	Refuge
M. Michel Gremaud	Sanitaires du Port
M. Philippe Corminboeuf	Sanitaires du Camping

CONTRÔLE DES HABITANTS

Statistiques

La population domiciliée sur le territoire de la Commune de Chevroux se chiffrait, au 31 décembre 2021, à 506 habitants.

Hommes suisses	214	
Femmes suisses	235	Total des Suisses : 449
Etrangers	57	

MANIFESTATIONS

Autorisations de manifestations délivrées

Diverses autorisations de manifestations ont été délivrées pour l'année 2021.

Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19, maintes manifestations ont malheureusement dû être annulées en raison des conditions sanitaires y relatives, dont le marché villageois du 1^{er} août et le traditionnel feu d'artifice en soirée, par contre une manifestation réduite a été organisée, en collaboration avec la Société de Jeunesse, pour commémorer le 1^{er} août avec accueil des villageois dans la cour du Collège ; pratiquement toutes les autres manifestations des sociétés locales, excepté la journée du "Waternolley" organisée par la société de Jeunesse qui a eu lieu le 14 août 2021, ont dû ou ont été annulées.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire

La Municipalité a délivré sept permis de construire.

PACom (Plan d'aménagement communal)

Les préavis cantonaux ont été réceptionnés dans le cadre de la procédure d'examen préalable du PACom (plan d'aménagement communal). Hormis un certain nombre de remarques portant sur des points techniques de détail, les services cantonaux ont encore identifié quelques parcelles devant être dézonées, avant d'arriver à une zone à bâtir résiduelle correspondant à un potentiel en accueil de nouveaux habitants incompressible pouvant être admis.

Le Bureau Fischer Montavon – Architectes urbanistes à Yverdon-les-Bains, en collaboration avec le bureau NPPR SA à Moudon ont été chargés d'adapter le dossier, suite aux remarques et conseils du Canton.

SPORTS

Terrain de football

Comme l'année précédente, le terrain a été mis à disposition de l'équipe de football des « Juniors » et, en deuxième partie de l'année, d'une équipe féminine de Ressudens, avec la mise à disposition des vestiaires.

POLICE

Surveillance du port

La société « Protect'Service SA » a continué, à notre grande satisfaction, la surveillance du port et du camping durant la saison estivale, veillant ainsi à la sécurité et au maintien de l'ordre.

Amendes infligées

Cinq amendes, par l'intermédiaire de notre garde-port M. Alexander Schroff et M. Denis Hanselmann, ont été infligées.

Sentences municipales infligées

Aucune sentence municipale n'a été infligée. En revanche, diverses plaintes pénales ont été déposées auprès du Ministère public pour diverses infractions, en particulier des déprédations, un abattage sauvage d'arbre communal par un plaisancier et des soustractions d'électricité.

TOURISME

La saison touristique a été fortement perturbée par les pluies et la montée des eaux du lac de Neuchâtel de juillet et par un temps maussade durant le mois d'août 2021.

La zone des chalets et du camping a dû être fermée pendant deux semaines pour des raisons de sécurité liées au mauvais fonctionnement des pompes de relevage des eaux usées. La Municipalité a dû mettre à disposition les vestiaires de la maison de commune pour permettre aux résidents permanents des chalets de pouvoir utiliser les commodités et les douches. Les résidents du camping ont été priés de quitter leurs caravanes durant deux semaines et de rester à leur domicile.

Suite à la construction du nouveau débarcadère et notre forte sollicitation, la société de navigation Neuchâtel-Morat (LNM) a accepté la venue d'un troisième bateau à Chevroux, permettant ainsi de pouvoir rester à Neuchâtel pendant 4 heures (2 heures précédemment) et faire le trajet Chevroux – Neuchâtel – Chevroux en direct.

Port

Les travaux du port sont terminés et les plaisanciers profitent pleinement des nouvelles installations. En général, le retour sur ces installations sont positives.

Mise en service de la nouvelle plateforme Gestinergie 4.0 au mois de février, en particulier, les services des bennes à déchets, de l'Hydrowash et le contrôle d'accès aux sanitaires du port et du camping.

Débarcadère

Printemps : fin des travaux du débarcadère.

Camping

Des travaux d'entretien courants ont été effectués.

POLICE DU FEU

Il n'y a heureusement pas eu de sinistres importants à déplorer, si ce n'est les quelques interventions au port pour des fuites d'hydrocarbures.

PROTECTION CIVILE

La protection civile a été très sollicitée sur le front de la pandémie et plus localement lors des inondations en surveillant notamment la montée du niveau du lac.

PLACE DE PARC

Place de parc

Malgré la saison particulière due aux inondations, le rendement de la place de parc s'élève à CHF. 95'271.49 HT, montant qui se présente comme suit :

Forfaits parking (611 à 90.- TTC)	CHF.	51'061.27 HT
Tickets parking	CHF.	44'210.22 HT
Total	CHF.	95'271.49 HT

Des renouvellements d'installations des barrières imprévus ont été nécessaires pour assurer leur bon fonctionnement.

Station de lavage

Le nouveau système Gestinergie permet également depuis cette année d'utiliser le porte-monnaie virtuel en scannant un QR-code aux bornes Hydrowash.

Le rendement des stations de lavage se monte à CHF. 18'632.94 HT.

L'aspirateur a eu un rendement de CHF. 352.83 HT.

FORÊTS

Entretien

Entretien standard effectué par le Groupement Forestier Broye-Vully (Cotisation 2021 CHF. 4'729.95).

ROUTES ET CHEMINS

Des travaux d'entretien des routes ont été effectués, montant CHF. 256'131.35.

Ce montant comprend CHF. 200'000.- pour l'entretien de la Route du Village RC-513 pris en charge par le budget et compensé par un prélèvement au fonds de réserve pour investissements futurs, comme mentionné dans le préavis n° 04 / 2019.

L'entretien standard des routes se monte donc à CHF. 56'131.35 pour 2021.

ECOLES

Effectifs

A la rentrée scolaire 2021, 62 enfants de notre Commune ont repris l'école, dont 48 élèves à l'établissement primaire et 14 élèves à l'établissement secondaire.

Selon convention de l'ASIPE, les coûts sont répartis pour une demie en fonction de la population au 31 décembre (de l'année précédente) et une demie pour l'effectif des élèves au 1^{er} octobre (de l'année en cours).

Coûts scolaires pour Chevroux en 2021 :

Primaires	CHF.	130'201.80
Secondaires	CHF.	44'369.45
Coûts	CHF.	174'571.25
Location des salles de classes	./.	CHF. 38'571.00
Coûts totaux		CHF. 136'000.25

DÉCHETTERIE

Déchets collectés en 2021, en tonnes

	2019	2020	2021
Ordures ménagères	63 to.	79 to.	70 to.
Objets encombrants	50 to.	56 to.	69 to.
Déchets compostables	99 to.	92 to.	87 to.
Papier et carton	41 to.	43 to.	46 to.
Verre	43 to.	52 to.	58 to.
Fer (toutes catégories)	21 to.	18 to.	30 to.
Total	317 to.	340 to.	360 to.

EAU POTABLE

Consommation

La consommation d'eau durant l'année 2021 s'est élevée à 54'316 m³.

Entretien

Des travaux d'entretien ont été réalisés pour un montant total de CHF. 19'087.60.

ÉPURATION

168.9 m³ de boues, qui représentent 6,33 to. de matières sèches, ont été évacuées de la station d'épuration de Chevroux.

DIVERS / EVÉNEMENTS

Fin juillet 2021, lors de la crue du lac de Neuchâtel, la cote maximale atteinte le 19 juillet 2021 au Nid-du-Crô (Neuchâtel) était de 430,71 m / s.m. (sur mer) Cette crue était principalement due aux fortes pluies enregistrées dans la région et dans l'Oberland bernois. Au vu du débit important de l'Aar, celui-ci a dû être déversé dans le lac de Biègne et ainsi augmenter le niveau des lacs de Neuchâtel et Morat par les canaux de la Thièle.

Lors de cette crue, une grande partie de nos installations en bordure de lac ont été inondées. Le fonctionnement des pompes de relevage a été fortement perturbé et a nécessité la fermeture du restaurant de la Roselière, des blocs sanitaires (WC, douches) du port et du camping. L'électricité a également été coupée sur toutes les installations techniques du port.

Les dégâts liés à cette crue furent considérables pour la Commune de Chevroux, puisqu'un préavis a été établi pour la remise en état des installations.

La COREB a écrit au Conseil d'Etat vaudois, au nom de toutes les communes touchées par cette montée des eaux du lac, pour prétendre à une indemnité et quelles seraient les mesures à prendre en cas d'un nouvel événement.

CONCLUSIONS

La Municipalité tient à relever tout le plaisir qu'elle a eu à œuvrer pour la Commune tout au long de l'année 2021.

Il va de soi que les membres de l'Exécutif demeurent prêts à répondre à toutes les questions qui pourraient leur être posées à ce sujet.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :

Le Syndic :

Charles Edouard Bonny

La Secrétaire :

Sylviane Cattin



Chevroux, le 31 mai 2022